

Publié le 9 juillet 2021

## **Pascal Bolo rencontre Jean-François Rapin, sénateur du Pas-de-Calais, président de la Commission des affaires européennes du Sénat**

Dans le cadre de la préparation de la présidence française du Conseil de l'Union européenne du premier semestre 2022, Pascal Bolo a rencontré le sénateur du Pas-de-Calais, Jean-François Rapin, président de la Commission des affaires européennes du Sénat. Plusieurs sujets ont été abordés : présentation des enjeux de SGI Europe et de SGI France, mais aussi promotion de l'économie mixte dans le cadre de la relance...



### **La préparation de la PFUE au cœur de l'action de la présidence française de SGI Europe**

Depuis son élection à la présidence de SGI Europe en décembre 2020, Pascal Bolo, vice-trésorier de la Fédération des Epl et président de la Semitan, n'a cessé de travailler pour **mettre le réseau européen des entreprises de services publics et d'intérêt général sur le devant de la scène**. La raison ? pour promouvoir les services publics au cœur des priorités de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) au premier semestre 2022, il est indispensable **d'échanger avec les principaux acteurs de la présidence tournante** .

Dans ce cadre, un rendez-vous a été convenu **avec le président de la Commission des affaires européennes du Sénat**, le sénateur du Pas-de-Calais **Jean-François Rapin**. **Pascal Bolo a ainsi été reçu au Sénat, accompagné de la Fédération des Epl** qui soutient activement la

présidence française de SGI Europe.

## Les priorités françaises pour la PFUE

Pour cette **première rencontre**, les **priorités politiques du Sénat et de SGI Europe pour la PFUE** qui ont été évoquées. Les deux présidents partagent les mêmes analyses sur plusieurs points, notamment sur le **rôle fondamental des collectivités territoriales dans le cadre de la relance**. A cet égard, Pascal Bolo a insisté sur la nécessité de **modifier la définition européenne de la PME qui porte fortement préjudice aux Epl** en limitant leurs possibilités de demandes de financements européens et d'allègements administratifs. Le sénateur s'est montré favorable à cette démarche, convaincu que les **collectivités doivent être aidées en période de relance** pour conforter les équipements et les infrastructures dans les territoires.

Dans ce cadre, ils ont également souligné **l'importance d'accroître les investissements dans le domaine des services publics et d'intérêt général dans le cadre de la relance**, compte-tenu de l'importance des entreprises qui les fournissent dans le contexte actuel de transition, notamment écologique. La **participation essentielle des Epl dans les territoires a particulièrement été soulignée**.

Enfin, la **nécessité de prolonger les mesures de relance** est essentielle pour les deux élus, particulièrement en direction des secteurs les plus affectés par la crise – comme le transport urbain. La question de **l'augmentation du plafond de minimis** et du **cumul des aides d'Etat** a ainsi été évoqué.